

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTON

Compte rendu de la séance du 13 Novembre 2020

L'an deux mil vingt et le treize du mois de Novembre, le Conseil Municipal s'est réuni au Foyer Rural, sous la présidence de Mme Dauby, Maire.

Date de convocation : 06 novembre 2020

Secrétaire de séance : MARCHANDIAU Perrine

Étaient présents : DAUBY Véronique, DE LAUNAY François Xavier, GARROT Cédric, GILLOZ Denis, HAAS Didier, LACHAUX Fabien, PROTAT Estelle, MARCHANDIAU Perrine, DECHENAUD Cécile, ROUSSEAU Élodie, TAMIZON Cédric.

Étaient absents excusé : BENAS Nathalie représentée par ROUSSEAU Elodie, DAVID Francois, représenté par DAUBY Véronique, BOYEAUD Malorie représentée par PROTAT Estelle.

Le maire et le conseil municipal rendent hommage à monsieur PATTY Samuel et aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

Le compte rendu du précédent conseil municipal tenu le 09 Octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

I) Décision modificative au budget principal

Suite à quelques imprévus (travaux de voirie supplémentaires, taxe d'aménagement à rembourser du fait de l'annulation d'un permis de construire, augmentation des créances en non valeur), Mme la maire propose au Conseil Municipal une modification du budget principal.

Investissement

Dépenses				Recettes			
Article(Chap) - Opération	BP	Proposition	Vote	Article(Chap) - Opération	BP	Proposition	Vote
10226 (10) : Taxe d'aménagement	0,00	2 803,00	2 803,00	021 (021) : Virement du fonctionnement	127 836,06	5 353,00	133 189,06
2151 (21) : Réseaux de voirie	33 250,00	2 550,00	35 800,00				
Total dépenses :	33 250,00	5 353,00	38 603,00	Total recettes :		5 353,00	133 189,06

Fonctionnement

Dépenses				Recettes			
Article(Chap) - Opération	BP	Proposition	Vote	Article(Chap) - Opération	BP	Proposition	Vote
023 (023) : Virement à l'investisst	127 836,06	5 353,00	133 189,06	7788 (77) : Reverst Comcom ANV	12 162,72	2 290,00	14 452,72
61551 (011) : Matériel roulant	15 000,00	-4 863,00	10 137,00				
6541 (65) : Créances en non-valeur	500,00	1 800,00	2 300,00				
Total dépenses :	143 336,06	2 290,00	145 626,06	Total recettes :		2 290,00	14 452,72

Total DM dépenses :			7 643,00	Total DM recettes :			7 643,00
----------------------------	--	--	-----------------	----------------------------	--	--	-----------------

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification budgétaire.

II) Admission en non-valeur des créances

Un avenant signé a la convention avec la Communauté de Communes pour l'assainissement permet au conseil municipal de passer les plus anciennes créances d'assainissement en non valeur dans le budget principal, pour la somme de 2292,99 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en non-valeur de ces créances.

III) Centre de gestion : contrat d'assurance des risques statutaires

Via un groupement, les Centre de gestion assure pour notre collectivité les risques liés a l'absentéisme du personnel communal. Les contrats d'assurance arrivant à échéance, le centre de

gestion doit lancer une consultation. Le conseil municipal doit délibérer pour autoriser la consultation et se prononcera ensuite sur le choix de l'assurance.

Le conseil approuve à l'unanimité le lancement de la consultation pour le choix de l'assurance des risques statutaires.

IV) Legs

Monsieur Louis Nolot, habitant de la commune et décédé en mars dernier, avait fait la commune de Nanton son légataire universel. L'étude notariale de Me De Seresin nous a avisé de ce legs, que le conseil municipal doit ou non accepter. La valeur estimative du legs serait de 130313,28 €.

Le conseil municipal accepte le legs de Mr NOLOT Louis d'une valeur de 130313,28 € à l'unanimité.

V) Rénovation du bâtiment scolaire

Une quinzaine de candidats ont répondu à l'appel d'offre de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école. Après ouverture et analyse des plis les membres de la commission d'appel d'offre présentent les candidats retenus qu'ils recevront en audition le 11 décembre.

VI) OPAC : modification du contrat de gérance et point sur les travaux

Une rencontre avec l'Opac s'est tenue pour faire un point annuel sur la gérance des locations des logements à la Guiche. Un logement nécessite des travaux, Mme le maire présente les premiers devis de plomberie, électricité et plâtrerie. Le conseil municipal se prononcera avec d'autres devis. L'OPAC demande à la commune de signer un nouveau mandat de gestion dont le coût est plus important que le précédent. Le conseil municipal demande la consultation d'autres régies de location pour comparer les coûts avant de se prononcer sur la signature du nouveau mandat de gestion.

VII) Questions diverses

Loyer et travaux du bar

Le contexte sanitaire actuel imposant la fermeture du café du centre, le conseil municipal se prononce à la majorité en faveur de l'annulation du montant du loyer de novembre. (8 pour, 3 contre, 3 abstentions).

Les travaux d'aménagement pour l'accessibilité des toilettes par les personnes à mobilité réduite seront étudiés par la commission bâtiment.

Signature d'un arrêté d'autorisation de sortie

Mme le Maire informe que sur demande d'un habitant, un arrêté d'autorisation de sortie a été signé rue Albert Chapot.

Commission patrimoine

Les membres de la commission patrimoine présente l'avancée de la mise en place d'une plaque pour la rue Adolphe Déchenaud.

Commission chemins

Les membres de la commission font le bilan de leur première réunion de travail. Pour faciliter le suivi des besoins, les membres informent avoir procédé à une répartition des chemins par zone géographique.

Commission fleurissement

Une synthèse de la réunion de la commission fleurissement où un point a été fait sur les futures plantations. D'autre part, avant la prochaine saison de plantation, les tonneaux nécessitent de l'entretien (goudronnage, peinture...).

Une visite du terrain du jardin forêt sera proposée au conseil municipal.

Vente du broyeur

La commune a reçu une offre de 200 euros pour l'achat du broyeur communal. Cette somme sera reversée au CCAS.

Téléthon

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les animations en faveur du téléthon sont réduites, et le conseil municipal décide de mettre à disposition une urne pour des dons, disponible au secrétariat de mairie.

PLUI

Mme le maire informe le conseil municipal des avancés du PLUi et du travail mis en œuvre.

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 16 décembre à 19h.

Clôture de la séance à 21h.

